

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 9 février 2026**  
~~~~~

**MARCHÉ POUR LA FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES
ET DE PNEUMATIQUES VL, VUL ET PL**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 9 février 2026 à 17h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 29 janvier 2026.

Étaient présents ou
représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, Mme Christine DEBEAUCÉ, Mme Josette CUTANDA, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Anthony GARCIA, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Véronique NEIL, M. Stéphane SIMON, Mme Martine BONNET, M. Robert SIEGEL, M. Pascal DELIEUZE, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO, M. Daniel JAUDON - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Jean-Claude CROS à Mme Véronique NEIL, Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, Mme Christine SANCHEZ à M. Henry MARTINEZ, M. Jean-Marc ISURE à M. Claude CARCELLER, Mme Martine LABEUR à Mme Christine DEBEAUCÉ.

Excusés

Mme Francine DEHAIL, M. José MARTINEZ, M. Gregory BRO.

Absents

M. Nicolas ROUSSARD, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 38	Votants : 43	Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Daniel JAUDON			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU les articles L 2124-2, R. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5, L2125-1, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique régissant la passation en procédure formalisée d'accords-cadres à bons de commande ;

VU le Code général des collectivités territoriales en particulier son article L1414-2 ;

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15/12/2025 ;

CONSIDERANT le besoin de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (CCVH) de se doter d'un marché permettant d'assurer l'entretien courant de ses véhicules par l'acquisition de pièces détachées et de pneumatiques dans des conditions optimales de qualité et de coût,

CONSIDERANT que le 04/10/2025, la CCVH a procédé au lancement d'un marché relatif à la fourniture de pièces détachées et de pneumatiques VL, VUL et PL,

CONSIDERANT qu'en égard au montant prévisionnel de ces acquisitions, la procédure de passation retenue a été celle d'un appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord cadre à bons de commande avec maximum de 800 000 € HT, pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois (soit 4 ans maximum au total),

CONSIDERANT que les prestations sont réparties en 8 lots ci-dessous désignés, qui feront chacun l'objet d'un accord-cadre attribué à un seul opérateur économique :

Lot(s)	Désignation
01	Pneumatiques VL et VUL
02	Pneumatiques PL (avec remplacement et équilibrage sur site)
03	Pièces détachées et huile moteur VL et VUL
04	Pièces détachées PL
05	Huiles, lubrifiants, graisses et liquides en gros conditionnement
06	Batteries VL et PL
07	Quincaillerie et consommables atelier
08	Produits de nettoyage et d'hygiène véhicules/atelier

CONSIDERANT qu'à l'issue de la procédure, la CAO du 15/12/2025 a décidé d'attribuer :

- le lot 1 : pneumatiques VL et VUL à la société CONTITRADE
- le lot 2 : pneumatiques PL (avec remplacement et équilibrage sur site) à la société SAS CHALLENGE PNEUS
- le lot 3 : pièces détachées et huile moteur VL et VUL à la société SAS CGPA
- le lot 4 : pièces détachées PL à la société SEEM ROUANET ET FILS
- le lot 5 : huiles, lubrifiants, graisses et liquides en gros conditionnement à la société YORK
- le lot 6 : batteries VL et PL à la société POINT MULTI BATTERIES
- le lot 7 : quincaillerie et consommables atelier à la société SAS CGPA
- le lot 8 : produits de nettoyage et d'hygiène véhicules/atelier à la société SANOGIA IDF

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'autoriser le Président à signer le marché public de fourniture de pièces détachées et de pneumatiques VL, VUL et PL :
 - le lot 1 : pneumatiques VL et VUL avec la société CONTITRADE
 - le lot 2 : pneumatiques PL (avec remplacement et équilibrage sur site) avec la société SAS CHALLENGE PNEUS
 - le lot 3 : pièces détachées et huile moteur VL et VUL avec la société SAS CGPA
 - le lot 4 : pièces détachées PL avec la société SEEM ROUANET ET FILS
 - le lot 5 : huiles, lubrifiants, graisses et liquides en gros conditionnement avec la société YORK
 - le lot 6 : batteries VL et PL avec la société POINT MULTI BATTERIES
 - le lot 7 : quincaillerie et consommables atelier avec la société SAS CGPA
 - le lot 8 : produits de nettoyage et d'hygiène véhicules/atelier avec la société SANOGIA IDF
- d'autoriser le Président à accomplir l'ensemble des formalités afférentes à la bonne exécution de ce marché.

Transmission au Représentant de l'État N° 4015

Publication le 10/02/2026

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 10/02/2026

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20260209-24877-DE-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Daniel JAUDON